#### AOÛT 2016 - N°167



# Union Nationale des Arbitres de Football

### Congrès UNAF 2016 Hommage à la Loi Lamour



el anniversaire que ces dix ans pour la Loi LAMOUR marquée comme il se devait lors du Congrès National de l'UNAF à Bastia (ici Jérôme LANIER, Jean-Jacques DEMAREZ et Didier LACHIZE). Organisé par la Section Régionale Corse avec réussite, le grand rendez-vous annuel a permis un travail fructueux, des analyses et des enseignements pour les dirigeants de l'UNAF, avec en prime quelques instants de détente, Île de Beauté oblige.

### Sommaire

p2-3

- Edito de Jean-Jacques Demarez
- Réception UNAF
- Congrès National de Bastia

p4-5

- L'anniversaire de la Loi Lamour
- La fusion des Ligues en débat

p**6-7** 

- Interview de Clément Turpin
- Ruddy Buquet et Olivier Thual à l'honneur

p**8-9** 

- Prévention, dissuasion, sanction
- Actualité des Sections

p10-11

• Actualités des Sections

#### BILLET

#### Le football Euro... sement

Quelle ferveur dans cette France atteinte par une conjoncture économique délicate. La prestation de l'Equipe de France est venue sublimer une compétition pour faire en sorte que notre pays se sente un peu mieux le temps de ces quatre semaines. Certes, la finale face au Portugal (o-1) n'a pas donné le résultat escompté mais quelle intensité! Oui nous avons vibré et c'est de bon augure pour la Coupe du Monde 2018. Et pour l'arbitrage, la qualité a été excellente. Rendez-vous est aussi donné pour nos arbitres dans deux ans avec espérons-le, Clément TURPIN, digne représentant Bleu-Blanc-Rouge qui s'active pour sa part encore aux JO de Rio!

Laurent BOLLET

#### Contact

e.mail : unaf@fff.fr site internet : www.unaf-arbitres.com

adresse : 87, boulevard de Grenelle 75738 Paris CEDEX 15





# Quelle belle saison!

Chers adhérents, une saison se termine et quelle saison!

SAISON qui marque la dernière année de mandat pour tous les élus, qu'ils soient des instances ou de l'UNAF, même si celle-ci est prolongée de quelques mois pour les raisons que vous savez.

SAISON qui a vu la mise en chantier de la réforme territoriale imposée par l'état. Que de salive et d'encre usées, ici et là, lors de multiples réunions, pour arriver, dans quelques mois à des fusions auxquelles tout le monde va s'adapter. L'UNAF a été obligée de suivre le mouvement et même si dans certaines régions, cela ne s'est pas fait en claquant des doigts, l'intelligence des présidents de SR concernés, a su mettre les égos de certains de côté et toutes les nouvelles grandes SR vont être créées dans les mois à venir. Félicitations à eux.

SAISON qui a vu l'UNAF évoluer encore et toujours en adaptant et en modernisant le logiciel des adhésions « MAGIC », qui sera opérationnel en début de saison prochaine.

SAISON qui a vu arriver deux nouveaux présidents de SR, Thomas BIZEUL en Brtetagne et Cédric Pelé en Corse. Bienvenue et bon courage à eux.

SAISON qui a vu se poursuivre et se développer les bonnes relations avec les responsables de la CFA et de la DTA, grâce à leur écoute et à ma présence régulière à la FFF. Dernières preuves en date, consultation de l'UNAF avant d'officialiser des textes concernant l'arbitrage et la pérennisation de la réception des arbitres des finales de la Coupe de France et de la Gambardella. A nous tous d'entretenir les mêmes bonnes relations avec nos présidents de District et de Ligue, ainsi que nos collègues présidents de CDA et de CRA, le football en sortira grandi, à condition que chacun reste à sa place et qu'il y ait une confiance et un respect mutuels.

SAISON qui a vu une augmentation significative de signatures de conventions avec les parquets, mais malheureusement, une augmentation également des dossiers juridiques. Dommage que tous les présidents de District et de Ligue n'imitent pas leurs homologues qui ont pris la sage décision d'aggraver le code disciplinaire et qui voient, avec satisfaction, les agressions d'arbitres diminuer sur leur territoire. Félicitations et merci à eux.

SAISON qui s'est terminée par un nombre conséquent d'assemblées générales dans les SD et les SR qui se sont toutes bien passées en respectant les valeurs de l'UNAF, que prônent en permanence ses responsables, même si, comme dans toutes grandes familles, quelques trublions, qui n'ont pas peur du ridicule, se font remarquer dans le mauvais sens du terme.

SAISON qui s'est terminée ou presque pour l'UNAF, par notre 50ème Congrès organisé par la Section Régionale Corse. Je profite de cette tribune, pour remercier et féliciter une nouvelle fois les membres du comité d'organisation qui se sont démenés pour accueillir de fort belle manière les congressistes.

SAISON enfin, qui se termine pour tout le football français par l'EURO 2016 et la finale des Bleus! Félicitations à Clément TURPIN et son équipe pour leurs deux belles prestations et bon vent à eux et à Stéphanie FRAPPART pour les Jeux de Rio.

Avant de partir en vacances, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion dès le 1er juillet et de faire adhérer vos amis auprès de votre responsable MAGIC ou président de votre SD.

Bonnes vacances à toutes et à tous et vive L'UNAF!

Jean-Jacques DEMAREZ

#### **RECEPTION UNAF**

### Les finales en tête



C'est dans un superbe cadre, au Manoir de Gressy (Seine-et-Marne), que s'est déroulée la réception des arbitres des deux finales, la Gambardella qui a vu s'affronter Monaco et Lens (3-0) puis la Finale de la Coupe de France entre l'Olympique de Marseille et le Paris SG (2-4).

Cette réception, habituellement organisée au siège de la Fédération, et conjointement avec le SAFE, absent cette année, a été décentralisée sur le lieu même de résidence des arbitres, leur permettant ainsi de ne pas passer trop de temps dans les transports la veille du match.

C'est avec plaisir que l'UNAF, au travers de son Président Jean-Jacques DEMAREZ, a remis à Arnaud BAERT (Languedoc-Roussillon), Edgar BARENTON (Lorraine), Kilian SAINT CRICQ (Atlantique) et Paul Garo (Bretagne) un trophée souvenir

qui marquera à jamais leur mémoire.

Puis c'était le tour des six arbitres de la finale de la Coupe de France avec Clément TURPIN, sélectionné pour l'Euro en France et les Jeux Olympiques de Rio (Brésil), assisté de Frédéric CANO, Nicolas DANOS, Freddy FAUTREL, qui s'est aussi vu remettre le trophée AFCAM des mains d'Eric BORGHINI, Benoît BASTIEN et Bartholomeu VARELA.

Pour conclure cette sympathique et conviviale soirée, deux « retraités » étaient présents, sur les 14 invités, et l'UNAF n'a pas manqué de les remercier et de les récompenser. C'est ainsi que Jérôme GUILLOU et Jérôme NGUYEN ont pu être honorés comme il se doit. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du staff de la DTA, d'Eric BORGHINI et Pascal GARIBIAN très satisfaits du déroulement de cette réception.





#### **CONGRÈS**

# Sous le signe de la Loi Lamour

Le 50ème Congrès de l'UNAF s'est déroulé à Bastia en Corse. Au programme : de nombreux rapports et débats, sous le signe de la Loi Lamour qui a fêté ses dix ans.

En ce début de Congrès, et au lendemain du moment émouvant du dépôt de gerbe au stade de Furiani, le Président Jean-Jacques Demarez souhaitait la bienvenue, dans le magnifique théâtre de Bastia, à tous les congressistes et demandait une minute de silence qui fut respectée en mémoire de nos disparus avec une pensée toute particulière pour Georges LABBÉ qui nous a quittés depuis peu.

Puis, c'est le Président de la Section Régionale Corse et organisateur de cette 50è édition, José MARCHETTI, qui prenait la parole, la voix nouée par l'émotion, et souhaitait lui aussi la bienvenue sur ses terres corses. Il apportait aussi quelques précisions sur l'organisation générale et remerciait son équipe qui, tout au long de ces deux jours, s'est mise au service des 350 congressistes.

Jérôme LANIER, secrétaire adjoint, et en l'absence de Francis LOMBART, notre secrétaire général, faisait le bilan moral de cette dernière saison avec les nombreuses réunions du Comité Directeur National tant sur Paris, au siège de la FFF, que celle de Vichy ou celle du Conseil National de Rungis en octobre 2015, sans omettre le Séminaire de rentrée qui avait eu lieu à Charlieu dans la Loire le dernier weekend d'août de la même année.

Puis Christian DESSAPTLAROSE, Trésorier Général, adressait ses meilleures pensées à notre Trésorier Payeur et Vice-Président, Jean-Pierre ZAMO, très sérieusement blessé, et pré-



sentait ensuite le budget prévisionnel et équilibré de la saison prochaine.

Ces deux rapports ont été votés à l'unanimité. Après la pause, bien méritée, c'était au tour des autorités locales de prendre la parole. C'est ainsi que les congressistes ont pu écouter les interventions de Pierre SAVELLI, Maire de Bastia ; ORLANDI, Président du Conseil Départemental ; Alexandre SENS qui représentait le Préfet de Haute Corse et Jean-René MORACCHINI, Président de la Ligue Corse de Football. Tous se félicitaient de la venue de l'UNAF sur l'Île de Beauté et plus particulièrement dans cette belle ville de Bastia et tous re-

mercièrent Jean-Jacques DEMAREZ et José MARCHETTI pour cette initiative.

En cette fin de matinée, avec l'arrivée des autorités nationales de l'arbitrage français, Eric BORGHINI, Président de la CFA et membre du Comex de la FFF, et Pascal GARIBIAN, Directeur Technique de l'Arbitrage, la parole était donnée aux cotés politiques et techniques de la gestion du groupe des arbitres évoluant au niveau Fédération. Le DTA expliquait la complexité de mettre en œuvre la professionnalisation des arbitres de l'élite, avec tout ce que cela implique au niveau couverture sociale et Eric BORGHINI insistait sur l'indépendance que les arbitres de premier plan doivent avoir par rapport aux instances et aux clubs.

Puis, pour clore cette matinée de travail, c'est Olivier LAMARRE, Président du Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE), qui intervenait sur les liens qui nous unissent, nous UNAF, avec le syndicat. Son intervention a provoqué quelques interrogations dans la salle. En raison du timing imposé par l'organisation d'un tel évènement, la parole n'a pu être donnée aux congressistes mais le Président Jean-Jacques DEMAREZ annonçait que ce moment d'échange se déroulerait l'après-midi après le débat où un parterre de hautes personnalités du monde de la justice devait débattre sur les 10 ans de la Loi LAMOUR thème du Congrès corse.



#### Comite d'Organisation du Congrès

Etaient réunis autour de José MARCHETTI, Cathy NAPOLI et de Cédric et Stéphanie PELE, co-organisateurs :

Michel et Catherine CATANI, Horace CAPPELLARO et Janette SAS-SATELLI, Jean Claude et Martine CONSTANT, René et Marylou DE-LANNOY, Michel et Anne-Marie PERISSAT, Marie-Claude LEGRAND-DABARD, Françoise VASCO, Jean Baptiste CASANOVA, Marc BONAVITA, Olivier DUCREUX, Noureddine HAMOUACCHI, Jacques MATTEI, Gilbert ROUDERGUES et Marcel VENDASSI.

#### BULLETIN DE L'UNAF

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Jean Jacques DEMAREZ

**RÉDACTEUR EN CHEF:** Laurent BOLLET

**RÉDACTION:** Didier LACHIZE, Laurent BOLLET, Eric HERRMANN, Sections

**PHOTOGRAPHIE:** Didier LACHIZE, Sections, DR

**CONCEPTION-RÉALISATION: MSE** 

**DÉPÔT LÉGAL:** 2107

**CONGRÈS** 

# L'importance des Conventions



L'ancien Procureur de Marseille, Jacques Dallest, et Bernard Saules lors la signature de la première Convention entre le Parquet et l'UNAF.

Dès le séminaire de rentrée de Charlieu, sur le territoire du Président régional André DE-LIEUTRAZ, l'axe de réflexion proposée par la Section Régionale Corse a bénéficié du soutien du Président national Jean-Jacques DEMAREZ et du CDN, toujours au cœur de l'action de défense du corps arbitral.

L'engagement fort du Président Corse José MARCHETTI a ainsi permis de rassembler des personnalités marquantes de la politique de partenariat avec les représentants du Ministère Public en précisant que Jean-François LAMOUR a pris le soin de rédiger une chronique pour la plaquette de présentation du cinquantième Congrès de l'UNAF.

Le bâtonnier de Marseille Fabrice GILETTA, dans une brillante allocution introductive, a effectué un historique du combat mené par l'UNAF pour asseoir sa place de précurseur dans ce domaine, en rappelant notamment le volontarisme de Bernard SAULES et du Procureur Général Jacques DALLEST qui a signé la dernière convention UNAF sur le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry.

Il a ensuite déterminé les modalités du débat en donnant la parole à l'ancien « référent aux violences sportives », Florent CROUHY.

Le secrétaire général du Parquet de Marseille a mentionné l'intérêt de cette collaboration active en insistant notamment sur la réactivité de signalement avec l'utilisation d'une fiche spécifique par l'avocat représentant l'UNAF. Son expertise réelle dans ce domaine a permis d'éclairer l'assistance sur le principe de l'opportunité des poursuites mais aussi de signifier toute l'importance accordée par les services du Parquet au rapport de fin de saison que les délégués juridiques régionaux ou départementaux doivent adresser conformément aux dispositions de la convention.

Le Procureur de Bastia Nicolas BESSONE a souligné le sens de son engagement pour apporter une réponse pénale adaptée sur son ressort en se félicitant de la baisse sensible des violences, sans oublier de s'interroger sur la spécificité corse notamment dans le signalement des actes de violence.

Maître Dumé FERRARI, avocat de l'UNAF Corse et ancien bâtonnier d'Ajaccio, a centré son intervention sur la problématique insulaire en concluant que cette politique de rapprochement est une prévention efficace mais aussi une véritable protection des arbitres quand les poursuites sont engagées.

Son confrère marseillais, fidèle à la cause unafiste depuis des décennies, Jean-Claude VALERA, avec une émotion palpable, s'est évertué à signifier que le combat légitime de l'UNAF s'est conclu magistralement par la dépêche du garde des Sceaux du 9 mars 2015. La convention UNAF est ainsi « le décret d'application » de la loi LAMOUR du 23 octobre 2006. Elle ouvre de nouvelles perspectives dans la lutte contre les violences.

# Analyse des faits de violence dans le cadre d'un observatoire

« Le sachant » Fabrice DOSSEVILLE, selon l'expression de l'animateur Fabrice GILETTA, a rappelé l'importance de l'exercice d'une mission de service public lorsque l'officiel est victime d'un acte délictuel tout en faisant un historique sur les mouvements de contestation d'arbitres face à la violence.

Avec la casquette juridico-arbitrale, le Président de la CFA, Eric BORGHINI a développé un argumentaire convaincant sur l'analyse des faits de violence dans la cadre de la création d'un observatoire indispensable pour répertorier la typologie des actes et des auteurs de violence, en s'attardant sur l'aggravation des peines prévue par le législateur.

Pascal GARIBIAN, DTA, en raison de l'actualité arbitrale liée à la prochaine professionnalisation, a insisté sur les dispositions du champ financier de la loi LAMOUR. Il a noté les

ambiguïtés du régime social et fiscal des indemnités perçues.

Ainsi, aucune disposition ne permet de qualifier la relation qu'entretient l'arbitre avec l'entité qui le désigne. La nature de cette relation a pourtant des conséquences directes pour le régime social et fiscal des indemnités.

Jean-Jacques DEMAREZ, « l'expert du label UNAF » a mis en avant l'investissement des bénévoles qui, depuis le Congrès d'Arras, ont permis la signature de plus de 70 conventions, tout en regrettant que certains Parquets refusent encore de développer ce partenariat indispensable.

Il a légitimement contesté les chiffres de l'Observatoire des comportements de la FFF en s'appuyant sur l'enregistrement des dossiers juridiques par « le gardien du temple » Francis LOMBART. Les participants ont ensuite apostrophé les magistrats du Parquet sur le déclenchement de l'action publique et les délais de comparution, notamment dans les départements Ultramarins. Les deux Procureurs ont respectivement mentionné que la réponse pénale est aussi consacrée par le principe d'alternatives aux poursuites.

Il peut s'agir notamment de mesures prises par le délégué du Procureur pour assurer la réparation du dommage sans la saisine du tribunal, en particulier dans le cadre du rappel à la loi. Ce débat, en raison de la qualité des interventions magistrales, doit maintenant engager l'UNAF sur la voie de la généralisation des conventions en procédant à une évaluation avant d'intervenir auprès du Ministère de la Justice pour, selon les termes de la dépêche du 9 mars 2015, « rendre compte des difficultés rencontrées dans l'application des instructions ». L'UNAF a démontré, en célébrant avec ses valeurs et ses convictions fortes « les noces d'étain » de la naissance de LAMOUR, qu'elle demeure, sur ce sujet central et indispensable de la pratique sereine de notre passion commune, « la maison-mère » de tous les arbitres.

# La fusion des Ligues au programme

Au lendemain du superbe débat sur les 10 ans de la loi Lamour, la dernière matinée de ce Congrès était consacrée aux travaux réalisés par le CDN au cours de cette saison.

Nadine CYGAN faisait un point sur les attributions de médailles dans les SR.

Le second sujet abordé concernait la réforme territoriale avec Didier LA-CHIZE en chef d'orchestre. Quoi de mieux que de faire intervenir les Présidents des Sections Régionales ou leurs représentants pour faire l'état de l'avancé de leurs travaux.

C'est ainsi que André DELIEUTRAZ et Fernando AZEVEDO, en l'absence de Dominique LOPEZ, présentaient la fusion entre le Rhône-Alpes et l'Auvergne (AG élective prévue le 5 novembre 2016) ; Freddy LAROUTE et Pascal FOIRET faisaient état de leur fusion entre la Basse-Normandie et la Normandie (AG élective prévue en novembre 2016); au nord de l'Hexagone, c'est Francis OLIVIER pour le Nord Pas-de-Calais et le représentant de la Picardie n'était autre que Jean-Guy MICHARD. Tous deux faisaient aussi état de leurs avancés (AG élective prévue en octobre 2016). Puis direction le Grand Est avec les interventions de Claude GRIM-PRET pour la Champagne-Ardenne, Christian WILLER pour l'Alsace et Hervé BOILLOT pour la Lorraine (la date de l'AG élective n'est pas encore fixée). L'Atlantique, qui fusionne avec le Maine, voyait Michael CHEVA-LIER et Laurent CHORIN intervenir sur leur future union (AG élective prévue le 15 octobre 2016). Puis, c'était au tour de la future grande région qui sera composée de Midi-Pyrénées avec Noël RIFFAUD qui représentait Eric BROCAS et pour le Languedoc-Roussillon, Amar AKLI (la date de l'AG élective n'est pas encore fixée). Tous deux effectuaient un point sur leurs travaux. En l'absence de son Président Gilles BEAU-QUESNE, Michèle BOUSSELY présentait ce qui va devenir, là aussi, une très grande région avec la fusion entre le Centre-Ouest et l'Aquitaine. Ici, quelques difficultés apparaissent mais nul doute que tout va rentrer dans l'ordre rapidement (AG élective prévue le 15 octobre 2016). Le dernier à intervenir sur ce dossier des fusions était le représentant de la Bourgogne, Alain SCARAMAZZA. Dossier délicat là aussi avec une fusion avec la Franche-Comté. Mais là aussi, la confiance se porte sur le bon sens entre les deux entités (la date de l'AG élective n'est pas encore fixée).

En seconde partie de matinée, c'est Laurent CZWOJDZINSKI qui prenait la parole afin de présenter ce qui sera le nouveau logiciel d'adhésions. Si le logiciel n'est pas encore opérationnel pour tous, la présentation de Laurent ne fait nul doute qu'il le sera très rapidement. Des tests sont déjà effectués et comme prévu il sera notre nouvel outil de travail dès juillet prochain.

Le secteur communication arrivait ensuite avec la présentation de quelques chiffres concernant le site national. Didier LACHIZE se félicitait de voir que 32 sites régionaux ou départementaux sont en lien et que parmi eux 17 ont la même structure que celui du national. Du coté des bulletins, 41 sont en ligne ainsi que 14 cartes, une par année, identifient les actes d'agressions. Didier rappelait aussi que le site est



entièrement consacré aux actualités de l'UNAF et que peu d'articles concernent l'arbitrage en général.

Autre satisfaction, notre page FB qui détient 666 mentions « J'aime », et qui est consultée en moyenne 500 fois par jour. Les articles le plus lus sont ceux qui concernent les agressions. Didier a chaleureusement remercié Damien GROISELLE pour son implication sur cette page.

A noter le clin d'œil sympathique avec la visite des arbitres du match de Bastia du soir même. Moment apprécié par les congressistes.

Puis, Geoffrey LUZINSKI, Président de la SR Paris Ile-de-France, montait à la tribune afin de présenter le 51è Congrès qui se déroulera à Poissy dans les Yvelines du 25 au 28 mai 2017.

La conclusion de ce 50è Congrès était apportée par le Président Jean-Jacques DEMAREZ qui remerciait vivement les organisateurs et informait les congressistes que, suite à la proposition d'Olivier LAMARRE concernant les sympathisants et à la réunion des Présidents de Section Régionale provoquée par André DELIEUTRAZ la veille, l'UNAF ne pouvait accepter la proposition du SAFE.

Nous adressons un grand merci à tous les bénévoles qui ont su se mettre à la disposition des congressistes pendant ces trois jours. Organisation parfaite, sourires et efficacité ont été les maître-mot de nos hôtes Corses.



INTERVIEW

# Clément Turpin: "Une saison exceptionnelle"

L'arbitre français numéro un évoque l'exercice 2015-2016 qui a été un millésime exceptionnel avec une belle saison de Championnat, la finale de la Coupe de France, l'Euro 2016 et les JO de Rio à l'horizon.

# Avant d'évoquer votre expérience à l'Euro, un petit retour sur la saison. Comment l'avezvous vécue ?

J'ai passé globalement une belle année et on a vécu une fin de saison particulièrement haletante jusqu'à la dernière journée avec des matches à suspense. La journée 38 a été intense avec des incertitudes dans le haut et le bas de tableau. J'ai dirigé Saint-Etienne - Lille, un match important pour la qualification en Ligue Europa (0-1).

#### La saison a-t-elle répondu à vos attentes ?

Oui car j'ai également eu le chance d'arbitrer la finale de la Coupe de France entre Paris et Marseille (4-2). Une finale entre deux des clubs les plus importants du football français et qui avait beaucoup de piment. Tout s'est bien passé puisqu'on n'a pas parlé de nous. Dans ces cas-là, c'est plutôt bon signe. L'équipe arbitrale, avec Frédéric CANO, Cyril GRINGORE, Benoît BASTIEN, Bartholomeu VARELA et Freddy FAUTREL, a bien fonctionné.

#### Etait-ce votre premier match au Stade de France?

Non car j'avais déjà officié à la touche en Coupe Gambardella en 2005 pour Le Mans-Nîmes, et j'ai dirigé la finale 2011 entre Lille et le Paris SG (1-0). Je connaissais donc les lieux et le protocole lié aux finales de Coupe.



#### Pas de finale de Coupe de la Ligue?

Non, je n'ai jamais été désigné pour une finale de cette compétition.

### Quelle était votre ambition pour cette finale de Coupe de France ?

Tout simplement être à la hauteur, ne pas faire d'erreur et prendre les bonnes décisions.

Un mot sur la préparation du Championnat d'Europe ?

On a connu une montée en puissance idéale. La préparation a constitué un gros travail mais aussi une belle aventure collective avec le staff et la Direction Technique de l'Arbitrage. Je garde de cette phase de préparation des souvenirs très intenses. Il y a eu deux jours de stage pour la journée 38 de Ligue 1, trois jours pour la finale de la Coupe de France et quatre jours pour le Championnat d'Europe. Tout était bien calibré pour aller crescendo et être en forme au bon moment.

### Arbitres français de l'Euro et du Mondial

#### **Championnat d'Europe**

EURO 1980 (Italie): Robert WURTZ

EURO 1984 (France) : Michel VAUTROT

EURO 1988 (Allemagne) : Michel VAUTROT

EURO 1992 (Suède): Gérard BIGUET

EURO 1996 (Angleterre): Marc BATTA

EURO 2000 (Belgique/Pays-Bas):

Gilles VEISSIERE

EURO 2004 (Portugal) : Gilles VEISSIERE

EURO 2008 (Autriche/Suisse): néant

EURO 2012 (Ukraine/Pologne):

Stéphane LANNOY

EURO 2016 (France) : Clément TURPIN

#### Coupe du Monde

MONDIAL 1938 (France):
Georges CAPDEVILLE, Roger CONRIE, Lucien
LECLERCQ

MONDIAL 1954 (Suisse) : Raymond VINCENTI MONDIAL 1958 (Suède) : Maurice GUIGUE

MONDIAL 1962 (Chili) : Pierre SCHWINTE

MONDIAL 1902 (CIIII): FIETIE SCHWINT

MONDAL 1966 (Angleterre):

Pierre SCHWINTE

MONDIAL 1970 (Mexique) : Roger MACHIN

MONDIAL 1974 (RFA) : néant

MONDIAL 1978 (Argentine) : Robert WURTZ

MONDIAL 1982 (Espagne) : Michel VAUTROT

MONDIAL 1986 (Mexique) : Joël QUINIOU

MONDIAL 1990 (Italie):

Joël QUINIOU, Michel VAUTROT

MONDIAL 1994 (Etats-Unis): Joël QUINIOU

MONDIAL 1998 (France): Marc BATTA

MONDIAL 2002 (Corée du Sud/Japon):

Gilles VEISSIERE (photo)

MONDIAL 2006 (Allemagne): Eric POULAT

MONDIAL 2010 (Afrique du Sud) : Stéphane LANNOY

MONDIAL 2014 (Brésil) : néant



#### INTERVIEW

#### En quoi a consisté cette phase ?

Il y a eu de la régénération, du travail athlétique et technique. Cela a été l'une des clés de la réussite. La préparation n'a rien eu à envier à celle des joueurs. J'ai travaillé notamment avec le préparateur physique, Jean-Michel PRAT, Bertrand LAYEC, Christophe CAPELLI et Laurent DUHAMEL pour la partie technique. Sans oublier le DTA, Pascal GARIBIAN.

#### Combien avez-vous dirigé de rencontres à l'Euro?

J'ai drigé deux matches: Autriche-Hongrie (o-2) à Bordeaux et Allemagne-Irlande du Nord (1-0) à Paris. Je suis entré dans l'Euro avec beaucoup d'envie. J'avais hâte d'y être et de débuter le Tournoi. J'ai vécu deux matches très intenses avec beaucoup d'engagements, de ferveur populaire et d'enjeux sportifs. Cela reste deux grands souvenirs.

Avez-vous échangé avec les joueurs au cours

#### de la partie?

Oui comme à chaque match. On s'exprime en anglais, on calme les esprits, on explique certaines décisions, on crée des relations. Il y a eu au préalable un gros travail de préparation. L'UEFA nous avait mis à disposition deux analystes vidéo et on avait pu observer le jeu des équipes et leurs coups de pied arrêtés. Cela aide ensuite à aborder certaines phases de jeu.

#### **Ouels souvenirs conservez-vous?**

L'ambiance exceptionnelle dans les stades. A ce titre, les Irlandais étaient très "chauds". On s'est échauffé devant eux et c'était fabuleux. On s'est dit : "Woahh, on y est ! On avait un énorme sourire et l'impression de participer à une belle fête du foot, de faire partie intégrante de l'aventure. C'est un privilège rare. Quand on entend les hymnes allemand et le God Save the Queen, ça donne de sacrés frissons!

Ce sont vos meilleurs souvenirs de carrière?

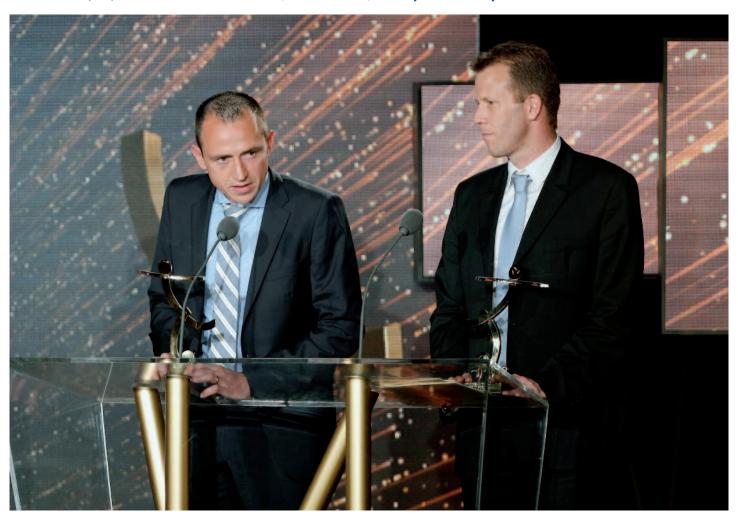
Assurément, ils font partie des meilleurs souvenirs. Je pense avoir été à la hauteur et j'ai le sentiment du devoir accompli, même si j'aurais bien aimé continuer mais diriger deux matches, c'était déjà bien et collectivement très fort. Tous les arbitres étaient réunis à Enghien-les-Bains et quand vous vous retrouvez à côté de ceux qui ont dirigé une finale de Coupe du Monde, des finales de Ligue des Champions ou de Ligue Europa, vous avez les oreilles grandes ouvertes !Dans ces cas-là, on écoute et on emmagasine de l'expérience.

#### Place désormais aux Jeux Olympiques de Rio

Effectivement. Encore une aventure extraordinaire que je vais avoir le bonheur de vivre avec Frédéric CANO et Nicolas DANOS alors que pour les filles, il y aura Stéphanie FRAPPART et Manuela NICOLOSI. Je ne connais pas le Brésil et c'est un honneur d'officier aux JO avant ma rentrée en Ligue 1 programmée en septembre.

# Rudy Buquet et Olivier Thual, lauréats 2016

L'arbitre picard, Ruddy Buquet, a été élu meilleur arbitre de L1 pour la troisième fois consécutive, après l'élection de ses pairs. Il a notamment dirigé cette saison la finale de la Coupe de la Ligue entre le Paris SG et Lille (2-1). Le Breton Olivier Thual, de son côté, a remporté le Trophée de meilleur arbitre de L2.



**INFOS** 

# Prévention, dissuasion, sanction, quel équilibre à trouver ?

Prévention, dissuasion, sanction : un triptyque important dans l'activité d'un arbitre. Quel équilibre doitil trouver pour optimiser sa performance ? Exemple de dissertation corrigée pour les JAF et Féminines.

La direction d'une rencontre impose à l'arbitre l'utilisation de moyens différents dans leur nature pour obtenir une performance aboutie. On peut faire le parallèle avec les stratégies que l'on peut utiliser en médecine pour soigner une maladie.

Les traitements des maladies difficiles à guérir basés sur l'utilisation d'un seul médicament sont de moins en moins utilisés, à la place on utilise des traitements qui, en parallèle, nécessitent plusieurs principes actifs. Une des raisons principale est d'éviter que les bactéries ou les virus ne développent des adaptations à une molécule et deviennent résistants.

En matière d'arbitrage, en utilisant qu'une seule démarche pour gérer un match, il est bien évident que l'on s'exposerait à d'évidentes difficultés. Si la fonction première d'un arbitre est de sanctionner, nous verrons dans ce qui suit comment il doit accompagner son rôle premier en utilisant sa capacité à prévenir ou encore à dissuader les joueurs de commettre des fautes.

Un arbitre sanctionne extrêmement rarement avant une rencontre, en général c'est après le coup d'envoi qu'il est vu dans son rôle habituel. Même s'il est bien évident qu'on le voit souvent dans le registre sanction avant de voir son rôle dans les domaines de la prévention ou de la dissuasion, nous commencerons par évoquer le thème de la dissuasion. C'est dans ce domaine que la personnalité que dégage l'arbitre est la plus importante.

La personnalité peut, certes, apparaître auprès des clubs, des joueurs, des dirigeants dès la première rencontre arbitrée où leur équipe est présente mais, la plupart du temps, elle apparaîtra plus nettement au fil des rencontres. En fonction des arbitrages réalisés, l'arbitre va petit à petit se construire une image auprès des clubs, image qui va être à l'origine d'une certaine dissuasion.

Dès la désignation publiée, les clubs sauront à quel arbitre ils vont avoir à faire, cela peut être très dissuasif. Si nous venons d'envisager une dissuasion au sens large du terme, il ne faut pas pour autant oublier la dissuasion plus ponctuelle qui se manifeste autour d'une action de jeu bien précise.

La personnalité de l'arbitre va toujours être influente mais, dans ce cas, sa présence à proximité de l'action est fondamentale. Il peut accompagner sa présence physique d'une présence de la voix, montrant qu'il est très bien placé pour apprécier l'évolution du jeu et des joueurs. La présence de la voix doit être utilisée de manière parcimonieuse. Il n'est pas concevable d'entendre un arbitre en permanence dire : « Sans faute ! Sans les mains ! ». Il ne serait plus crédible, son image serait atteinte, la perception de son arbitrage serait beaucoup trop monolithique.

La prévention est le secteur où l'arbitre peut faire ressortir une certaine pédagogie. Elle peut s'exercer dans une rencontre mais aussi en dehors. En effet, cela peut être dans des discussions assez générales, pas nécessairement contextualisées à un fait de match, avant ou après la rencontre que l'arbitre pourra prévenir d'éventuels actes répréhensibles. Sa capacité à expliquer les lois du jeu, sa capacité à faire comprendre les marges d'appréciation que possède l'arbitre et, par le fait, celles qu'il ne possède pas sera appréciée. La prévention s'exerce aussi pendant le cours du match.

Elle s'effectue souvent à des moments où le jeu est arrêté. Par exemple sur les coups francs avec formation d'un mur : on demande aux arbitres de bien montrer aux défenseurs qui forment le mur que la protection du visage avec les bras est acceptée mais qu'elle ne saurait être le prétexte pour que l'on dévie un ballon passant juste au-dessus de la tête, ballon qui a toutes les chances d'atteindre le cadre formé par les montants.

De la même façon, sur un coup de pied de réparation, les arbitres font beaucoup de prévention pour que les joueurs n'entrent pas dans la sur-



face de réparation ou bien ne s'approchent pas à moins de 9,15 mètres du ballon avant qu'il soit botté. Dans le cours du jeu, la prévention est plus difficile à décrire car les situations sont nettement moins normalisées que pour ces deux cas que nous venons de voir.

Cette action de prévention peut aussi intervenir sur d'autres situations arrêtées qui laissent aux arbitres un peu de temps pour se faire comprendre.

Le dernier secteur que nous évoquerons est celui de la sanction. C'est le plus classique pour un arbitre, le plus attendu aussi pour les joueurs, les dirigeants et les spectateurs.

Dans ce registre, nous nous contenterons de rappeler que la cohérence dans les sanctions est essentielle. Cette cohérence est tout d'abord jugée sur une rencontre. Pour deux fautes similaires, l'arbitre a-t-il pris deux décisions similaires ?

Bien sûr, le débat sera toujours posé sur la comparaison des deux actions qui, pour les uns, sont tout à fait comparables alors que pour les autres, elles ne le sont pas vraiment. Toutefois, ce débat fera parler l'ensemble des protagonistes et des observateurs de la rencontre mais il ne ternira que très rarement l'image de l'arbitre.

Par contre, un manque de cohérence sera perçu immédiatement comme une injustice et aura sur le champ des conséquences sur le respect dû aux décisions de l'arbitre.

Ensuite, il est important que les arbitres qui officient dans différents stades et à différentes périodes des compétitions soient aussi cohérents dans l'ensemble de leurs sanctions. Cette cohérence est plus difficile à obtenir malgré les consignes données, malgré les stages de formations proposés au cours de la saison. Les sanctions sont sujettes à être modulées de façon tout à fait naturelle : les contextes des rencontres sont différents, les personnalités des arbitres doivent aussi pouvoir s'exprimer.

Toutefois, il est essentiel que les arbitres connaissent les incontournables, ce nombre réduit de situations où quel que soit le contexte du match, quelle que soit la personnalité de l'arbitre, la sanction va tomber inéluctablement. Ce côté inéluctable nous ramène au thème de la dissuasion qui agit en amont de toutes les rencontres.

Les trithérapies ont prouvé leur efficacité ces vingt dernières années dans la lutte contre le sida. À nous arbitres de transposer cela et d'user avec intelligence du triptyque formé par la prévention, la dissuasion et la sanction pour faire des rencontres des moments de plaisir partagé sur le rectangle vert.

#### **SECTIONS**

## Le Grand Est sur les rails

Le samedi 9 juillet dernier, le président d'Alsace Christian WILLER, de Champagne-Ardenne Claude GRIMPRET, de Lorraine Hervé BOILLOT, ont convoqué leurs présidents de Sections Départementales à Nancy au siège de la Ligue de Lorraine, afin de travailler sur la future Section Régionale Grand Est.

Le débat fut constructif, les divergences solutionnées. La maquette des statuts a été mise en place, elle sera lue par les participants dans les prochains jours pour vérifier que tout est en conformité avec les débats.

Les trois présidents ont remercié les acteurs pour leur sagesse, ce qui a permis d'avoir des débats fructueux. Ils ont prouvé que le travail était orienté dans l'esprit de l'UNAF et de ses adhérents.

Une prochaine réunion est prévue en septembre et la date de création a été fixée pour le samedi 26 novembre 2016.



# Un acte de noblesse arbitrale



Dimanche 24 avril, un jeune adhérent, Nabil HARYOULI, assure sereinement sa mission arbi-

trale lors d'une rencontre de Promotion d'Honneur entre le FSC La Ciotat et l'ES Pennoise en Méditerranée.

Un choc se produit entre le gardien de but et un joueur de l'équipe locale.

A proximité de l'action, il se précipite et constate que le footballeur est en train d'avaler sa langue.

Faisant preuve d'un courage et d'un sangfroid exceptionnels, il accomplit le geste qui sauve malgré les morsures involontaires du joueur, pris de convulsions.

Il termine sa mission extraordinaire avec la main ensanglantée et permet ainsi d'éviter un drame humain.

Nabil HARYOULI prend le soin, dès le lendemain, de s'enquérir de la santé du joueur en téléphonant à l'entraîneur.

Notre exemplaire collègue, ancien karatéka, devait être honoré et récompensé lors de la journée de fin de saison de l'UNAF Provence. L'UNAF, par la voix du Président Jean-Jacques DEMAREZ, est fière de compter dans ses rangs un membre, auteur d'un acte qui valorise la place de l'arbitre au centre de la vie sportive.

# Même passion et même toit dans la Meuse

Au hasard des rencontres pendant le dernier Congrès de Bastia, Hervé BOILLOT, le président de la Section Régionale de Lorraine, a présenté deux personnes, fidèles adhérentes de l'UNAF, qui proviennent de la Section Départementale de la Meuse.

Cette dernière est pilotée par Eric HINDERCHIETTE, un dynamique président. Ils se sont rencontrés non pas grâce à l'arbitrage mais grâce au football. Elle se

prénomme Stéphanie et est une ancienne joueuse.

En 2014, voulant rester dans le monde de son sport favori, elle passe avec succès son examen d'arbitre. Elle officie depuis en 2ème division de District.

Lui se prénomme René, et tout comme Stéphanie, il met un terme à sa carrière de footballeur. Il a alors 40 ans mais reste fidèle à son club d'appartenance et devient arbitre officiel en 1999. René officie en 1ère division de District.

Monsieur et Madame SCHOTT sont tous deux mari et femme et arbitres officiels de football. Ils n'ont aucun mauvais souvenir depuis qu'ils arpentent les terrains de leur District et aiment les rencontres, les échanges entre arbitres et ils ont eu le plaisir de faire quelques matchs ensemble.

Ils ont aussi lié quelques liens d'amitiés no-



tamment avec leur président de SD.

Fidèles adhérents à l'UNAF, ils apprécient ce sentiment d'être soutenus, défendus et assistaient, à Bastia, à leur tout premier Congrès.

« C'est la première fois que nous assistions à un Congrès de l'UNAF et nous avons été très agréablement surpris, l'impression d'être une grande famille.

Sympathie, bonne humeur, convivialité, tout y était pour satisfaire les congressistes. On a noté quelques divergences de vue entre certains présidents du fait des fusions des régions. Un grand MERCI!».

Ils ont la même passion, le même maillot et le même toit. Nous leur souhaitons bon vent et espérons les revoir dans nos rassemblements au sein de notre club des arbitres, l'UNAF.

\* A vous de nous signaler les membres de l'UNAF que vous souhaitez mettre en valeur.

**SECTIONS** 

# Le beau partenariat Section Rhône-Alpes / O. Lyonnais

En fin de saison, 80 arbitres de l'UNAF, Section Rhône-Alpes, sont venus assister à la rencontre opposant l'Olympique Lyonnais au Gazelec d'Ajaccio.

Les Sections Départementales étaient honorées et très fières de pouvoir avoir la chance de profiter de cette soirée totalement gratuite et exclusivement réservée aux adhérents de l'UNAF.

La manifestation a commencé par un accueil et une collation conviviale au District du Rhône avec son président d'Amicale, Jean-Luc COMA-CLE, et toute son équipe qui ont assuré le pot de l'amitié pour le plaisir de tous les membres présents.

Lors des différentes prises de paroles, il a été rappelé l'importance de ce genre de soirée, les valeurs qui animent l'UNAF depuis de si nombreuses années et celles qui feront la force de demain.

Après quelques verres (avec modération) et des aliments pour se restaurer, les invités ont pris la route, en cortège, jusqu'au stade de l'Olympique Lyonnais. A l'arrivée les yeux des adhérents furent émerveillés par la qualité ar-



chitecturale et l'imposante envergure de ce nouveau stade avant d'assister au match, qui s'est conclu par un 2-1, sur le fil, remporté par le club local.

Les remerciements de la Section sont allés, une nouvelle fois, après sept années consécutives de fidélité et d'amitié, au club de l'Olympique Lyonnais et à ses dirigeants qui permettent de vivre chaque saison, un moment de sport de haut niveau et unique, le temps d'une soirée de rassemblement autour de valeurs communes : la convivialité, le sport et l'amitié. A 23hoo, chacun regagnait son véhicule pour repartir dans son département, refaisant le match, les actions, l'arbitrage... et la soirée, pour laquelle l'UNAF Rhône-Alpes entretient ce partenariat afin de pérenniser cet événement devenu un temps fort de l'association.





#### Au revoir Monsieur Jean

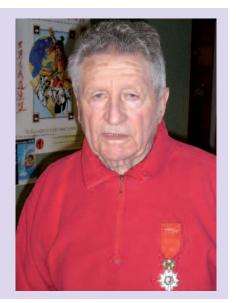
Figure emblématique de l'arbitrage Rhônalpin et de Haute-Savoie/Pays de Gex, Jean COULON, Monsieur Jean, comme il était appelé, a été également l'un des fondateurs de la Section Régionale de l'Union Nationale des arbitres en 1967 avec Alex MONDON. C'est en effet en 1974 que Léon PEU-TET, Alfred LAYDEVANT et Jean COULON décidaient de créer l'Amicale de Haute-Savoie/Pays de Gex. Durant de nombreuses années, Jean accompagné de Simone a participé au Congrès National de l'UNAF, aux Assemblées Générales, Régionales et Départementales, ce qui lui permettait de retrouver des collègues pour parler bien sûr de l'arbitrage mais aussi de suivre et de participer à l'évolution de l'Association. Grâce à Jean, à ses connaissances et à son dévouement, la SR avait organisé le Congrès National à Morzine en 1998 qui avait réuni 1000 congressistes venus de toutes les régions de France et des DOM-TOM.

Concernant l'amicale, Jean était toujours de bons conseils afin que l'Association reste toujours dans la continuité de ce qu'il avait créé.

Homme de convictions, Jean a toujours voulu apporter une touche de son expérience avec discrétion, élégance et tact. Au fur et à mesure, des liens d'amitiés durables se sont créés.

Aujourd'hui l'Association UNAF a perdu un amicaliste de la première heure, lui qui était toujours resté fidèle à l'UNAF tout au long de sa vie.

Au revoir Monsieur Jean, merci pour ce que vous avez apporté à la Section.



#### **SECTIONS**

# Le samedi 18 juin à Reims (Marne) s'est déroulé le traditionnel Challenge PETIT qui a connu, une nouvelle fois, un franc succès avant l'édition prochaine programmée en Alsace.

"Bravo et merci à l'Amicale des arbitres de Reims pour l'invitation et l'organisation du Challenge André PETIT 2016, s'est exprimé Jean BOUTEILLE, l'un des co-fondateurs de la manifestation.

Vous avez su perpétuer ce souvenir que j'ai eu l'honneur de fonder avec mes amis Henri DIDIER, Gérard DUPIN et le regretté Parisien Georges GENDRON.

Nul doute que nos amis alsaciens assureront la relève pour l'édition de 2017, que le 78 lui aussi se prépare pour 2018 et, ensuite... peutêtre sur un autre continent!"

# Le Challenge Petit à Reims





# Epernay Cézanne, une jeune fille de 75 ans

C'est en présence du conseiller départemental, Benoit MOITTIÉ, adjoint au maire d'Epernay, de Gérard CASSEGRAIN, président du District de la Marne, de Claude GRIMPRET, président de la SR UNAF Champagne-Ardenne, et des présidents de Sections Départementales que s'est déroulée la cérémonie.

L'Amicale est née en 1941, elle est alors présidée par Maurice JUBRÉAU. Ensuite, quatre présidents lui ont succédé: André PERREIN, Raymond PICQUOT et Claude GRIMPRET. C'est Patrick CHAUVIN qui a pris la relève en 2012.

Cette Section Départementale est dynamique et organisatrice de nombreuses manifestations comme le Challenge PETIT en 2011 sous la présidence de Claude GRIMPRET.

Solidarité, convivialité et amitié sont les valeurs rappelées par le Président Patrick CHAUVIN. Olivier JOBERTY et Francis GORGERIN, chevilles ouvrières de la Section Départementale, ont beaucoup œuvré pour la réussite de cet anniversaire. A cette occasion, Bertrand GAUDRILLIER a reçu la médaille de bronze de l'UNAF.

